



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 25 octobre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Établissement Public foncier de Lorraine
Rue Robert Blum
BP245
54701 Pont à Mousson Cedex

Affaire suivie par
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Objet : Dossier de déclaration concernant la régularisation de trois forages – Plateau Frescaty
Accord immédiat

P.J : Récépissé de déclaration

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Régularisation de trois forages sur le plateau de Frescaty**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 21 octobre 2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019-00553
- Dossier réalisé par : EPFL

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « **le récépissé clôturant son instruction administrative** ».

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Moulins les Metz où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

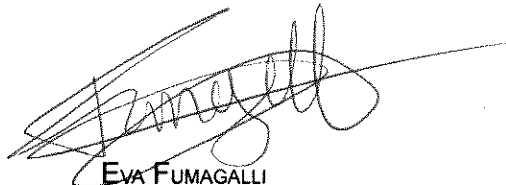
Je reste dans l'attente du dossier technique concernant le comblement des ces trois forages.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Mr Sébastien Letarouilly
Bureau maitrise des risques de la base aérienne 133
BA 133
BMR0C.133
CS40334
54201 TOUL Cedex

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU, PAR INTERIM



EVA FUMAGALLI